

Gilles LHERPINIERE (Maire de LE BLANC PNR de la BRENNE) Le 5 JUIN 2023



➤ M. LHERPINIERE, merci pour avoir accepté cette interview. Pouvez-vous présenter rapidement, quels sont les chantiers prioritaires engagés dans votre mandature pour la ville du BLANC ?

Plusieurs chantiers prioritaires sont en cours pour notre ville : l'Hôpital et la garantie de soigner au plus près les habitants, la consolidation de la maison de santé et ses disciplines, la poursuite des aménagements dans la ville, notre contribution à la production d'énergie renouvelable à base de photovoltaïque avec le minimum d'impacts sur l'environnement.

source : base : <https://www.lanouvellerepublique.fr/le-blanc/gilles-lherpinier-maire-du-blanc-le-confinement-nous-le-complique-la-tache>

➤ Comme vous le savez, la loi d'accélération des E.N.R a été votée au mois de janvier de cette année à l'Assemblée Nationale. Quelle est votre point de vue concernant la mise en place de cette loi si l'on veut garantir en France, une ressource électrique pilotable et raisonnable au tarif de vente ?

Cette loi arrive avec des directives européennes qui nous imposent les décisions par toujours positives pour notre pays. La France est déjà un excellent élève en matière de bilan carbone et de sa production électrique pilotable, faisons en sorte que cela continue. Le marché européen concernant le tarif de l'énergie est catastrophique. Les pays de l'UE œuvrent ensemble pour sécuriser l'approvisionnement énergétique et garantir des prix « abordables » pour les consommateurs. C'est quoi un prix abordable, vu de l'UE ? La disparition des PME et des PMI en France ?

➤ Le département de l'Indre est déjà un très bon élève en matière de solutions E.N.R (Hydroélectricité, Champ PV, Méthanisation, filière Bois... C'est même le meilleur « élève » de la Région Centre-Val de Loire). Dans ce contexte factuel, que voudriez-vous voir pour que le département de l'Indre soit mieux considéré ?

La parole et les décisions lucides des élus doivent être respectées. Nous avons la chance dans notre département de proposer différentes solutions techniques. Il est temps pour le Préfet de valider la demande de moratoire de Serge DESCOUT et de Marc FLEURET (Présidents du Conseil départemental de l'Indre).

➤ Le PNR de la Brenne, zone RAMSAR est mondialement connue et reconnue comme un territoire extrêmement riche que nous devons toutes et tous absolument protéger. C'est un véritable enjeu en matière de préservation internationale de la biodiversité. Aujourd'hui, ce territoire est attaqué de toutes parts avec des projets éoliens industriels. Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

Le département de l'Indre a déjà et très largement contribué à l'accueil de parcs éoliens. Avec près de 110 éoliennes actuellement installées, la coupe est pleine. Nous devons arrêter collectivement cette frénésie pour l'éolien. De plus, vouloir coûte que coûte en installer sur des territoires protégés est une grave erreur, voire une faute. Notre PNR et d'autres pépites de notre département ne peuvent pas être sacrifiés.

➤ Destination Brenne (structure unique de promotion et de commercialisation de la destination touristique Parc naturel régional de la Brenne), s'est officiellement positionnée lors de sa dernière Assemblée Générale pour exclure tous projets éoliens dans l'intégralité du PNR. Comment jugez-vous cette décision ?

Après un travail d'analyse en amont, c'est une décision courageuse qui a fait l'objet d'un vote à l'unanimité. C'est une très bonne décision.

➤ Le Conseil Syndical va vivre une prochaine étape très importante afin de pouvoir apporter une contribution particulièrement significative à la réécriture de la charte du PNR de la Brenne. Pouvez-vous nous donner quelques informations sur ce sujet ?

Effectivement c'est un travail très important permettant de nous donner une lisibilité sans faille et définitive pour la pérennité du notre PNR. Nous avons un vrai devoir, transmettre aux futures générations une qualité et une véritable envie de vivre ici.

➤ Le PNR de la Brenne est une entité unique et indivisible. Cette situation contribue à son rayonnement. Quelle est votre plus grande crainte pour les prochains mois ?

Il y a des points de vue tranchés qui doivent évoluer dans les prochaines semaines. Nous avons toutes et tous le devoir de travailler ensemble dans l'intérêt général en écoutant et en comprenant les signaux émis par nos concitoyens. Les élus ne doivent pas considérer qu'ils ont toute puissance et qu'ils ont toujours raison.

Pascal VRIGNAT
Porte Parole

